

Le 16 juin 2011

Chers Collègues,

Le dernier congrès révèle un malaise général au sein de notre communauté majoré par la difficulté de se regrouper, de se retrouver dans cette nouvelle organisation. Il est nécessaire de se réinscrire dans un espace conçu et réalisé par et pour les perfusionnistes.

Dans l'organisation du prochain congrès, une table ronde devra être dédiée aux perfusionnistes et les sujets qu'ils désireront aborder. Et pourquoi pas se retrouver aussi le temps d'un échange lors d'une soirée uniquement perfusionnistes.

Dans la poursuite des négociations concernant le statut des perfusionnistes, deux actions sont à venir :

La plus simple : Par un courrier nominatif, nous vous proposons un modèle de lettre à retourner au Ministère de la Santé dès réception.

-La plus complexe est: la rédaction du référentiel métier.

Dans notre intérêt, il serait souhaitable d'expédier ce courrier dans les plus brefs délais. (la semaine du 20 au 25 juin) Il ya un rendez vous au ministère le 1° juillet .MERCI de me renvoyer un mail avec le nombre de réponse par centre.

Cordialement à tous.

Les perfusionnistes du bureau.

PS : Adresse pour la lettre

Ministère de la Santé 127 rue de Grenelle 75700 paris 07 SP